

L'ÉVÉNEMENT

SÉNATORIALES Le sénateur sortant Bernard Delcros, plébiscité par près de 80 % des grands électeurs au premier tour, tandis que Stéphane Sautarel permet à la droite cantalienne de renouer avec le Sénat.

B. Delcros conserve son siège, la droite en conquiert un avec S. Sautarel

Delcros, Sautarel, Teyssedou : tel était le tiercé gagnant - avec une incertitude dans l'ordre d'arrivée des deux derniers candidats - annoncé par les commentateurs pour ces sénatoriales avec deux postes à pourvoir. Des pronostics qui se sont confirmés dimanche, avec quelques surprises dont la première a été l'ampleur du plébiscite en faveur du sénateur centriste sortant Bernard Delcros. Ce dernier rafle au premier tour 78,5 % des voix des 545 grands électeurs (4 absents) qui ont voté : soit 428 voix. Derrière, Stéphane Sautarel (soutenu par les Républicains) et Michel Teyssedou étaient au coude à coude avec 17 voix d'écart en faveur du premier (175 contre 158). Candidat du PS, René Pagis enregistrait un bon score avec 102 voix. Suivaient Laurence Taillade (Parti républicain solidariste, 65 voix), Éric Février (maire de Saint-Mamet, 41 voix), Sébastien Prat (PCF, 37 voix), et Gilles Lacroix (RN, 3 voix). Dès lors, la question était de savoir quels candidats se maintiendraient au second tour dans un rôle d'arbitre du duel à droite Sautarel-Teyssedou. Entre 12 h 30 et 15 h 30, les tractations allaient donc bon train à huis clos. À la reprise des votes, les bulletins de Sébastien Prat et Laurence Taillade étaient absents, chacun d'eux s'étant retiré, le premier pour soutenir le seul candidat de gauche en lice, René Pagis, la seconde consciente que le match était plié.

À 18 h 30, le président du tribunal proclamait les résultats officiels : le candidat des Républicains s'imposait en devançant de 16 voix seulement Michel Teyssedou. Stéphane Sautarel se voyait ainsi crédité de 54 voix supplémentaires, Michel Teyssedou de 55. Ce dernier ne bénéficiant visiblement que d'un report partiel des voix perdues par Éric Février, son vice-président à la com com. Fait étonnant, malgré le retrait du PCF, René Pagis perdait lui 31 voix alors qu'il pouvait espérer en rallier 37 nouvelles...

Delcros : "Un travail de fond reconnu"

"Ce score de 80 % m'a beaucoup touché. Je sentais qu'il avait un vrai courant, une vraie adhésion des élus à ma façon de travailler, un travail sur le fond et pas dans des postures pour essayer d'obtenir des avancées pour le Cantal, la ruralité, la montagne et nous en avons obtenues. Tout ça en restant toujours sur cette ligne : celle d'être libre de mes positions et de mes votes. Ce lien de confiance me laissait espérer d'être élu au premier tour mais je ne pensais pas avec un tel score. Je repars demain (lundi) au Sénat car nous avons plusieurs commissions des Finances. Je garderai mes responsabilités au sein de cette commission, renforcé par mon score. Avec en perspective la loi des Finances 2021 qui prend une importance toute particulière car c'est là que vont se décliner les 100 milliards du plan de relance sur les territoires et la question de la compensation pour les collectivités des



Pas de grosses surprise au moment du dépouillement : Bernard Delcros est élu dès le premier tour. Le second permettra de valider la victoire de Stéphane Sautarel.

10 milliards de réduction des impôts de production prévue en 2021."

Sautarel : victoire dans l'adversité

À l'issue du verdict, Stéphane Sautarel a fait part de sa "grande satisfaction" pour cette victoire qu'il impute "en grande partie à l'adhésion des grands électeurs à la clarté des projets que je proposais". Une "satisfaction d'autant plus grande qu'elle s'est obtenue dans l'adversité, avec beaucoup de candidats de diverses sensibilités". S'il reconnaît que la victoire de Bernard Delcros dès le premier tour n'est "pas une surprise", l'ancien DGS du Conseil départemental explique que les voix qui ont fait pencher la balance en sa faveur sont le résultat d'une "alchimie qui repose sur plusieurs critères. Les grands électeurs font des choix politiques, territoriaux, sur la personnalité, les compétences pour faire avancer les dossiers..." Premier rendez-vous pour le nouveau sénateur : la déclinaison du plan de relance gouvernemental, "très important pour notre territoire. Je serai attentif à savoir quelle place la ruralité va y tenir".

Teyssedou dénonce des collusions...

Michel Teyssedou ne cache ni sa déception ni son amertume : "La question qu'il faut se poser c'est pourquoi certains candidats se sont maintenus au second tour. En se maintenant, le candidat PS, au même titre qu'Éric Février, a permis à Stéphane Sautarel d'être élu", estime le président de la com com de la Châtaigneraie, convaincu par ailleurs d'une alliance

entre les Républicains et le candidat centriste Bernard Delcros au premier tour. "On ne peut pas faire 80 % sans que cela soit. Quasiment tous les bulletins Sautarel étaient associés à ceux de Delcros au premier tour", affiche le maire de Parlan, qui se dit très déçu que les grands électeurs - et certains notamment de son secteur - aient préféré élire "quelqu'un qui n'est pas un élu local plutôt qu'un élu local qui a fait la démonstration qu'il pouvait porter des projets, réaliser des investissements, faire avancer le territoire".

Pagis : "Victime du vote utile"

René Pagis (PS) a réalisé 102 voix au premier tour et 71 au second : "Je suis heureux du score du premier tour, au vu de la géopolitique du Cantal, surtout après toutes les municipalités de gauche qui sont tombées. Ce qui signifie que beaucoup de gens ont voté pour moi en dehors de la politique, c'est très satisfaisant. J'avais aussi annoncé mon maintien si j'avais plus de 100 voix. J'ai tenu parole." Assumant son choix de n'accepter aucune tractation, René Pagis imagine cependant que les voix du PCF se sont bien reportées sur son nom, au second tour. Et s'il est une "victime du vote utile", il l'imagine plutôt "de la part de (ses) propres amis", sans sembler leur en tenir rigueur.

Taillade : "Vers d'autres échéances"

Laurence Taillade (PRS), après 65 voix au premier tour, a décidé de ne pas se représenter au second : "On ne se maintient dans un second tour que pour deux raisons : gagner ou faire obstacle,

sinon ça n'a pas de sens. Je ne suis pas propriétaire de mes voix et je préfère œuvrer dans une dynamique de construction." Donc pas de consigne entre deux tours et une réaction en demi-teinte. "Fort de son bon bilan, je me réjouis que Bernard Delcros soit renouvelé. Je constate aussi que des élus ont préféré se tourner vers le passé que vers l'avenir. J'espère toutefois que nos deux sénateurs réussiront dans leurs missions." Laurence Taillade pense désormais à d'autres échéances, Départementales ou Régionales.

Février : "Une politique trop féodale"

Éric Février (centre-droit) a obtenu 41 voix au premier tour et 18 au second : "Je suis déçu du score du premier tour. On a senti dans cette élection le poids des lobbies. Même si je savais où j'allais, je me suis maintenu pour ré-affirmer ma liberté vis-à-vis des appareils politiques et par loyauté pour tous ceux qui m'ont apporté leur soutien." Il n'imagine pas avoir été l'arbitre du second tour : "Ce sont les électeurs de Bernard Delcros, et son score étonnement élevé, qui ont choisi le second sénateur." Et de s'étonner que le nouveau sénateur ne soit pas lui-même un élu de longue date : "On n'a pas besoin de technicien dans cette assemblée." Il sent par ailleurs qu'un "petit noyau commence à trouver la politique de ce département un peu trop... féodal".

Prat : un score "historique"

"On n'a jamais fait autant de voix pour un premier tour aux élections sénatoriales dans le Cantal (37 voix). Cela valorise nos propositions originales qui répondent aux besoins : défense de la commune et du département ; besoin de services publics forts et de qualité ; désenclavement ferroviaire. Cela valorise également le travail du groupe communiste au Sénat et aussi l'utilité des élus municipaux communistes dans leur travail au quotidien avec la population. Nous avons appelé à voter pour le seul candidat de gauche au second tour. Nos sept grands électeurs l'ont fait. Après, le Cantal reste un département particulier où certains ont préféré voter utile."

Lacroix : une élection "d'appareils"

"La dernière fois j'avais eu deux voix, cette fois une. Les gens se sont reportés sur les candidats qu'ils ont estimé utiles en fonction de leurs intérêts. Les grands électeurs, cela reste de l'entre-soi, entre élus de tous bords. Cela reste une élection d'étiquette et d'appareils. Ceci étant, le Rassemblement national se doit d'avoir des candidats à chaque élection pour que tout le monde puisse s'exprimer. Ce qui m'importe moi, ce sont les prochaines élections, les Départementales et les Régionales, qui s'adressent aux électeurs et non aux grands électeurs."

J.-M. AUTHIÉ, P. OLIVIERI, R. SAINT-ANDRÉ., M. VARNIEU

2008

La droite cantalienne n'était plus représentée au Sénat depuis l'élection de 2008 et la fin du mandat de Roger Besse.